



**Neuvième Conférence ministérielle  
« Un environnement pour l'Europe »**

**Nicosie, 5-7 octobre 2022**

---

**Appliquer les principes de l'économie circulaire  
au tourisme durable**



NATIONS UNIES





---

**Commission économique pour l'Europe****Neuvième Conférence ministérielle  
« Un environnement pour l'Europe »**

Nicosie, 5-7 octobre 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Appliquer les principes de l'économie circulaire au tourisme durable****Appliquer les principes de l'économie circulaire  
au tourisme durable****Note du Comité des politiques de l'environnement de la Commission  
économique pour l'Europe et du Programme des Nations Unies  
pour l'environnement***Résumé*

À sa vingt-cinquième session (Genève, 13-15 novembre 2019), le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a choisi les deux thèmes suivants pour la neuvième Conférence « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022) :

- Pour une économie plus verte dans la région paneuropéenne : œuvrer à la mise en place d'infrastructures durables ;
- « Appliquer les principes de l'économie circulaire au tourisme durable »<sup>a</sup>.

À sa vingt-septième session (Genève (hybride), 3-5 novembre 2021), le Comité a examiné les avant-projets de deux documents thématiques de base consacrés à ces deux thèmes et a prié :

- Ses membres de faire des suggestions et des propositions concrètes sur les versions préliminaires de ces documents, qui traitaient des thèmes choisis pour la neuvième Conférence « Un environnement pour l'Europe », et de les adresser au secrétariat, dans l'idéal avant la fin novembre, et au plus tard le 31 décembre 2021 ;
- Le Bureau de poursuivre, avec l'appui du secrétariat et en coopération avec les parties intéressées, l'élaboration des deux projets de document et de les soumettre à la session extraordinaire du Comité en mai 2022<sup>b</sup>.

Des commentaires concernant l'avant-projet de document thématique intitulé « Appliquer les principes de l'économie circulaire au tourisme durable » ont été reçus de la Hongrie, de la Suède, de la Tchéquie, de la Banque européenne d'investissement, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation mondiale du tourisme.



Un consultant a été engagé par la CEE pour aider le secrétariat à réviser les avant-projets de documents thématiques de base et en poursuivre l'élaboration.

À sa session extraordinaire (Genève (hybride), 9-12 mai 2022), le Comité des politiques de l'environnement :

- A accueilli avec satisfaction les travaux accomplis par le Bureau avec le concours du secrétariat et des consultants engagés par la CEE, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale du tourisme afin d'établir des versions révisées des documents thématiques de base consacrés aux thèmes de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».
- Demandé au Bureau d'achever, avec l'appui du secrétariat et en coopération avec les parties intéressées, l'élaboration des deux projets de document et de les soumettre comme documents officiels à la Conférence de Nicosie<sup>c</sup>.

Le document vise à faciliter les discussions ministérielles en fournissant des informations de base qui aideront les délégations à se préparer pour la Conférence, en particulier pour le débat au titre du point 6 de l'ordre du jour.

<sup>a</sup> ECE/CEP/2019/15, par. 21 b) i) et ii).

<sup>b</sup> ECE/CEP/2021/2, par. 25 c) et d).

<sup>c</sup> ECE/CEP/S/2022/2, par. 24 a) et b), consultable à l'adresse <https://unece.org/node/364855>.

## I. Aperçu général

### A. Le tourisme : un moteur important de l'économie

1. Le tourisme est un moteur important de l'économie dans de nombreux pays développés et en développement. En 2019, avant l'irruption de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la contribution directe du tourisme à l'économie, mesurée par le PIB direct issu du tourisme, s'élevait à 3 500 milliards de dollars des États-Unis (4 % du produit intérieur brut (PIB) mondial)<sup>1</sup>. Jusqu'à 2019, le tourisme était le troisième plus gros secteur exportateur mondial (1 700 milliards de dollars), après les hydrocarbures et les produits chimiques, et représentait 7 % des échanges commerciaux mondiaux et 28 % du commerce de services<sup>2</sup>. Le nombre d'arrivées de touristes internationaux a continué de progresser de 5 % en moyenne de 2009 à 2019, pour atteindre le nombre record de 1,5 milliards en 2019, et les dépenses mondiales en voyages ont plus que doublé entre 2000 et 2019, passant de 495 milliards à 1 400 milliards de dollars. En 2019, l'Europe occupait la première place avec 51 % des arrivées internationales et 39 % des recettes liées au tourisme international, suivie de l'Asie et du Pacifique avec 25 % des arrivées internationales et 30 % des recettes issues du tourisme international<sup>3</sup>.

2. En raison de son effet multiplicateur, le tourisme a aussi une incidence indirecte importante sur d'autres secteurs tels que l'agriculture, les transports et la finance.

3. S'il représente une part substantielle du PIB de beaucoup de pays du monde, le tourisme est encore plus prépondérant pour certaines régions qui en bénéficient du fait de leurs spécificités géographiques et culturelles. En Espagne, par exemple, le tourisme représentait 12 % du PIB en 2019, une proportion qui atteignait 33 % dans la région espagnole des Canaries<sup>4</sup>.

### B. Le tourisme : un secteur en situation de surconsommation écologique

4. Le modèle économique actuel du tourisme, qui est un modèle linéaire, est à l'origine de multiples facteurs négatifs externes. Une demande d'énergie toujours plus forte, le rejet d'une grande quantité de déchets, une forte consommation d'eau, des rejets non maîtrisés d'eaux usées et une augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre font du tourisme un secteur en situation de surconsommation écologique. Selon une étude parue en 2015, la consommation par le tourisme de ressources en eau, en alimentation, en énergie et en émissions pourrait doubler dans les vingt-cinq à quarante-cinq prochaines années<sup>5</sup>. Les impacts de l'industrie du tourisme sur l'environnement sont, pour beaucoup, liés à la construction et à l'exploitation d'infrastructures (routes, ports, aéroports ou encore établissements touristiques), ainsi qu'aux transports, aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergie, à la production de déchets solides, à la consommation d'eau et à la pollution de l'eau.

5. S'agissant des émissions de gaz à effet de serre, la part du tourisme dans les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) était estimée à 5 % en 2008 et les transports comptaient pour 75 % de ces émissions<sup>6</sup>. Des études plus récentes indiquent que le tourisme

<sup>1</sup> Organisation Mondiale du tourisme (OMT), « The Economic Contribution of Tourism and the Impact of COVID-19 » (Madrid, 2021).

<sup>2</sup> OMT, *International Tourism Highlights: édition 2020* (Madrid, 2021).

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Exceltur, « IMPACTUR Canarias 2020 », rapport, 11 février 2022, consultable à l'adresse [www.exceltur.org/impactur-2/#](http://www.exceltur.org/impactur-2/#).

<sup>5</sup> Stefan Gössling et Paul Peeters, « Assessing tourism's global environmental impact 1900-2050 », *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 23, n° 5 (mars 2015), p. 639 à 659 ; voir aussi Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et OMT, *Tourism in the Green Economy: Background report* (Madrid, 2012).

<sup>6</sup> OMT et PNUE, *Climate Change and Tourism: Responding to Global Challenges* (Madrid, 2008).

compte pour environ 8 % des émissions mondiales<sup>7</sup>. En 2016, on estimait que les émissions des transports liés au tourisme représentaient 5 % des émissions mondiales et on s'attendait à ce qu'elles progressent de 25 % à l'horizon 2030 suivant le scénario « classique »<sup>8</sup>. Les transports sont à l'origine de 48,6 % des émissions de gaz à effet de serre liées au tourisme (avant la pandémie), l'hébergement de 6 % et la nourriture et les boissons de 9 %<sup>9</sup>.

6. S'agissant de la consommation d'énergie, selon le scénario classique, la consommation d'énergie par le tourisme devrait connaître une augmentation de 154 % à l'horizon 2050. L'industrie touristique consomme une quantité importante d'énergie qui est produite principalement à partir de combustibles fossiles. Cette consommation élevée est due non seulement aux activités liées au transport telles que les trajets aller et retour et les déplacements sur le lieu même de destination, mais aussi aux activités en lien direct avec le lieu de destination telles que l'hébergement, la nourriture et les activités touristiques<sup>10</sup>. L'expansion rapide des voyages tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des frontières nationales, la tendance toujours plus marquée à parcourir des distances plus longues sur des périodes plus courtes et l'appétence pour des modes de transport à forte intensité énergétique ont stimulé la demande de combustibles fossiles, la consommation d'énergie et la dépendance énergétique.

7. S'agissant de la production de déchets solides, les biens de consommation à usage unique et le gaspillage alimentaire dans les hôtels et les restaurants représentent respectivement 60 % et 40 % de l'ensemble des déchets solides produits par le tourisme<sup>11</sup>. Les touristes qui voyagent en Europe produisent environ un kilogramme (kg) de déchets solides par personne et par jour, un chiffre qui peut grimper jusqu'à 12 kg par personne et par jour en fonction des caractéristiques de la personne, de la saison et de la législation environnementale en vigueur sur le lieu de destination. Cette importante quantité de déchets exerce de fortes pressions sur les régions touristiques prisées qui ont une faible densité de population et sur celles qui ne disposent pas de programmes de traitement des déchets ni d'infrastructure adaptée ou encore dont la législation en matière de protection de l'environnement est rudimentaire, voire inexistante. La situation ne fait qu'empirer en haute saison. Les établissements touristiques génèrent d'importants volumes de déchets solides qui, s'ils ne sont pas traités correctement, peuvent notamment provoquer une contamination des eaux de surface et des nappes phréatiques, une contamination des sols, un appauvrissement de la biodiversité et des émissions de polluants atmosphériques qui contribuent eux-mêmes à la dévalorisation du lieu de destination.

8. S'agissant de la consommation d'eau et de la pollution de l'eau, la surconsommation d'eau par l'industrie touristique est généralement le fait des hôtels, des piscines, des parcours de golf et de la consommation individuelle. Elle peut être à l'origine de pénuries d'eau et d'une diminution des réserves en eau, mais aussi du rejet d'un volume important d'eaux usées. Le tourisme littoral et balnéaire (qui représente jusqu'à 80 % de l'activité touristique) figure, avec les effluents d'eaux usées et la production de déchets domestiques en général, au nombre des trois principales sources terrestres de déchets marins présents en mer du Nord, en mer Méditerranée et en mer Baltique<sup>12</sup>. Certaines régions, notamment l'Asie centrale, sont plus vulnérables que d'autres à la pollution de l'eau en raison, notamment, d'une irrigation non maîtrisée, de la surexploitation de nappes phréatiques peu abondantes, d'infrastructures

<sup>7</sup> Manfred Lenzen and others, « The carbon footprint of global tourism », *Nature Climate Change*, vol. 8 (mai 2018), p. 522 à 528.

<sup>8</sup> OMT et Forum international des transports (ITF), *Transport-related CO<sub>2</sub> Emissions of the Tourism Sector: Modelling Results* (Madrid, 2019).

<sup>9</sup> World Travel and Tourism Council, *A Net Zero Road Map for Travel and Tourism: Proposing a New Target Framework for the Travel and Tourism Sector* (Londres, 2021).

<sup>10</sup> OMT, « Energy Management », consultable à l'adresse [www.unwto.org/sustainable-development/unwto-international-network-of-sustainable-tourism-observatories/tools-energy-management](http://www.unwto.org/sustainable-development/unwto-international-network-of-sustainable-tourism-observatories/tools-energy-management).

<sup>11</sup> Sanaa I. Pirani and Hassan A. Arafat, « Solid waste management in the hospitality industry: A review », *Journal of Environmental Management*, vol. 146 (décembre 2014), p. 320-336.

<sup>12</sup> Harri Moora et Evelin Piirsalu, « BLASTIC Plastic Waste Pathways into the Baltic Sea: Sources and Pathways of Marine Litter – Background report » (n.p., Stockholm Environment Institute Tallinn Centre, 2016).

de traitement des eaux usées inadaptées et de la saisonnalité. L'étude conjointe du PNUE et de l'OMT sur le tourisme dans le contexte d'une économie verte indique que selon le scénario classique, la consommation d'eau augmentera de 152 % à l'horizon 2050. De plus, le Fonds mondial pour la nature (WWF International) indique dans son rapport intitulé « Out of the Plastic Trap : saving the Mediterranean from plastic pollution » (Sortir du piège du plastique : sauver la Méditerranée de la pollution par les plastiques)<sup>13</sup>, que rien que dans la région méditerranéenne, le tourisme de haute saison est responsable d'une augmentation de la quantité de déchets marins déversés en Méditerranée qui peut atteindre 40 %<sup>14</sup>.

9. Qui plus est, les incidences et les facteurs négatifs imputables au tourisme sont aggravés lorsque l'activité se concentre sur une seule saison comme l'hiver ou l'été<sup>15</sup>. Par exemple, les pics saisonniers mettent les systèmes de gestion des déchets à rude épreuve, car la masse de déchets solides produits et le volume des flux sont totalement dépendants de la saison. La concentration touristique en haute saison influe sur la quantité de ressources (en eau ou en énergie par exemple) disponible pour les populations locales et donc sur leur bien-être et leurs moyens de subsistance.

10. Le tourisme, avec son modèle linéaire actuel, est par conséquent à l'origine d'une surconsommation écologique dans plusieurs domaines. Il contribue aux changements climatiques, à la pollution et à l'appauvrissement de la biodiversité, perturbe les écosystèmes terrestres et marins et subit désormais les effets des phénomènes dont il est lui-même la cause et continuera de les subir si rien n'est fait pour enrayer la tendance. Il est hautement probable que les préférences des touristes se porteront vers des destinations situées à des latitudes et à des altitudes plus élevées du fait de conditions climatiques plus favorables, une évolution qui fera des perdants et des gagnants en termes d'affluence. Des phénomènes tels qu'un enneigement naturel de moins en moins fiable, l'aggravation des pénuries d'eau, l'érosion des plages et les inondations pénaliseront de nombreuses destinations dans le monde. Par exemple, les changements climatiques sont à l'origine d'une recrudescence des inondations à Venise (Italie), ce qui pourrait entraîner une diminution radicale des revenus du tourisme dont Venise dépend tant, le flux de touristes ayant toutes les chances de se porter vers des destinations autres moins exposées à de tels risques. De plus, selon le Fonds mondial pour la nature, la pollution marine par les plastiques fait perdre chaque année jusqu'à 641 millions d'euros à l'industrie du tourisme de la région méditerranéenne<sup>16</sup>.

## C. Principes de l'économie circulaire

11. Même si elle n'est pas spécifique à l'industrie du tourisme, la vision de la circularité présentée par le PNUE définit des orientations et des principes permettant le passage du modèle économique linéaire à un modèle d'économie circulaire. Cette approche repose sur le principe général consistant à réduire l'utilisation de ressources par la conception, c'est-à-dire à utiliser moins de matières. La figure ci-après illustre l'applicabilité de ces principes aux acteurs clés de la chaîne de valeur.

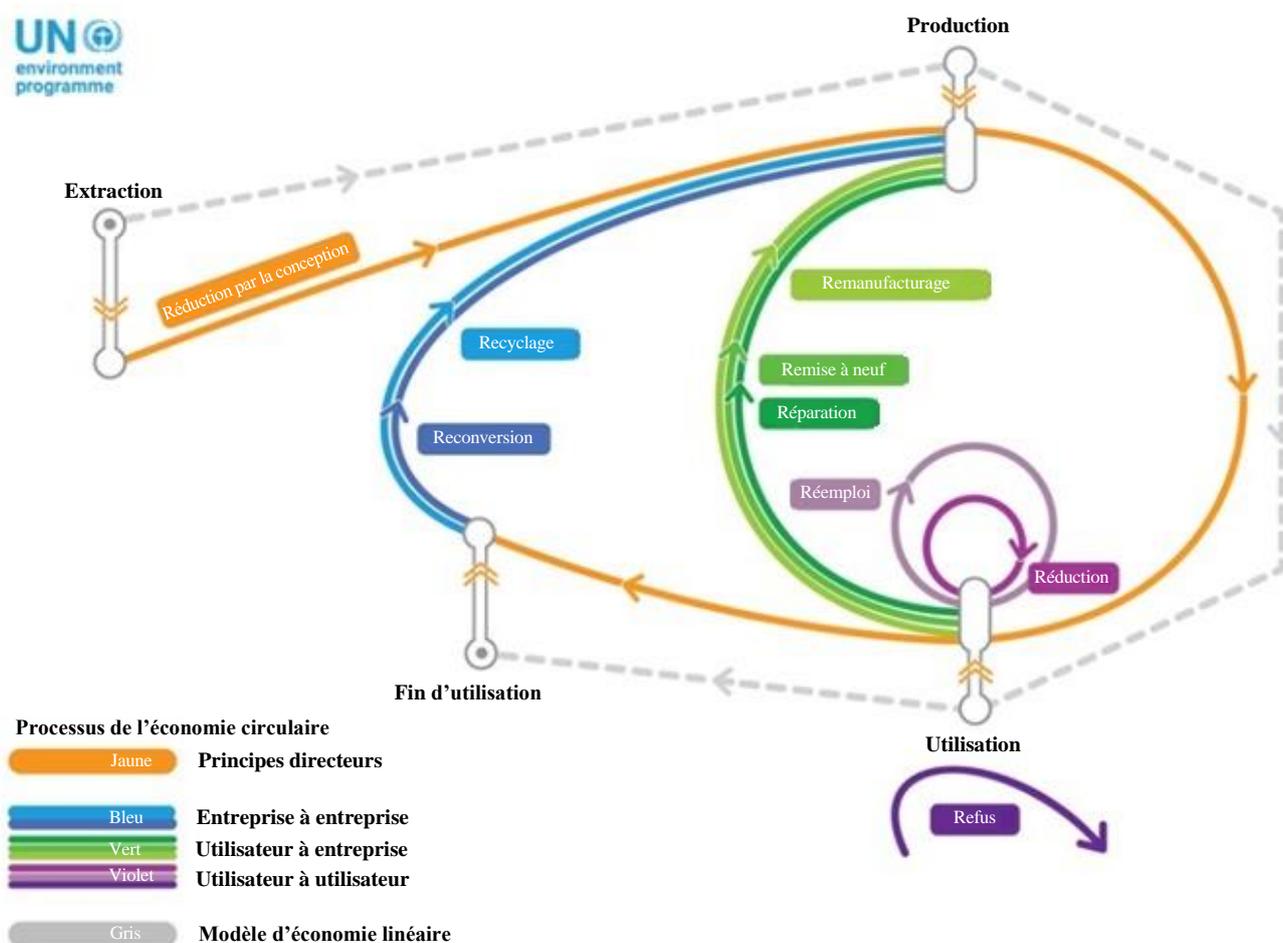
<sup>13</sup> Eva Alessi et Giuseppe Di Carlo (Rome, World Wide Fund for Nature, 2018).

<sup>14</sup> Voir aussi OMT, Initiative mondiale sur les plastiques touristiques, « Le problème de la pollution plastique du tourisme », réseau One Planet, consultable à l'adresse <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative/tourisms-plastic-pollution-problem>.

<sup>15</sup> Edmundo Muñoz et Rodrigo Navia, « Waste management in touristic regions », *Waste Management and Research: The Journal for a Sustainable Circular Economy*, vol. 33, n° 7 (2015).

<sup>16</sup> Fonds Mondial pour la nature (WWF), *Stop the Flood of Plastic: How Mediterranean countries can save their sea* (n.p., 2019).

## L'approche de la circularité du Programme des Nations Unies sur l'environnement : les principes en « R »



Source : PNUE, « Circularité », consultable à l'adresse [www.unep.org/circularity](http://www.unep.org/circularity).

12. Les principes en « R » (voir la figure plus haut) sont définis comme suit :
- La réduction par la conception requiert d'utiliser moins de matières, particulièrement de matières premières vierges, par unité de production, dès les premiers stades de la conception des produits ;
  - Le refus fait référence aux choix des consommateurs qui renoncent à acheter ou à utiliser certains produits ;
  - La réduction consiste à repenser la façon dont l'on subvient à ses propres besoins en veillant à réduire au minimum son empreinte sur la planète et sur son entourage ;
  - Le réemploi fait référence à l'utilisation d'un produit, d'un objet ou d'une substance autre qu'un déchet dans le but pour lequel ce produit, cet objet ou cette substance a été conçu, et ce sans qu'il soit nécessaire de le rénover ou de le réparer ;
  - La réparation fait référence à la réparation d'un produit et/ou au remplacement de pièces qui le composent et qui sont défectueuses, de façon que ce produit redevienne pleinement fonctionnel et puisse être à nouveau utilisé conformément à son usage initial. L'objectif est de prolonger la durée de vie du produit. Une différence importante entre la réparation et la remise à neuf tient au fait que la réparation peut être effectuée par des acteurs différents et comporter un changement de propriétaire ;
  - La remise à neuf concerne les opérations de maintenance et consiste à moderniser complètement le produit. Selon le glossaire terminologique révisé de la Convention de Bâle<sup>17</sup>, la remise à neuf se définit comme suit : « Opération visant à accroître

<sup>17</sup> PNUE, UNEP/CHW/OEWG.10/INF/10, p. 8, consultable à l'adresse [www.basel.int/tabid/3622](http://www.basel.int/tabid/3622).

les performances et/ou les fonctionnalités d'un objet qui est un déchet ou un produit ou à le conformer aux normes techniques et autres réglementations en vigueur, pour faire de ce déchet ou produit un produit entièrement opérationnel destiné à un usage qui est au moins celui qui était prévu à l'origine » ;

g) Le remanufacturage est différent de la remise à neuf, car il implique une amélioration portant sur tout un produit, dans le cadre de laquelle toute la structure d'un produit constitué de multiples éléments est démontée, contrôlée, nettoyée et, si nécessaire, remplacée ou réparée suivant un processus industriel ;

h) La reconversion consiste à réemployer des pièces ou des matières obsolètes ou hors services en les adaptant à un nouvel usage (par exemple la transformation de bouteilles de verre en tasses) ;

i) Le recyclage est le dernier principe en « R » et celui qui implique la perte de valeur la plus importante. Il fait référence aux opérations qui consistent à empêcher l'élimination de déchets en permettant aux matières de revenir dans le circuit. Il nécessite l'utilisation de technologies et d'infrastructures coûteuses permettant de traiter un mélange de produits après consommation ou de déchets de production afin d'en éliminer les impuretés et d'améliorer la qualité des matériaux.

13. L'application des principes de l'économie circulaire au tourisme est un processus en cours et jusqu'à présent, il n'existe aucune certitude quant à l'apparence que pourrait prendre un tourisme fondé sur le modèle circulaire.

#### **D. Les facteurs qui favorisent le développement du tourisme circulaire**

14. Il existe six principaux facteurs qui justifient un discours résolument orienté vers l'intégration des principes de l'économie circulaire aux activités du secteur du tourisme :

a) La pression que l'industrie du tourisme exerce sur des ressources aussi fondamentales que l'eau, l'énergie, les sols et les matières devrait continuer à s'intensifier pendant longtemps encore. Couplée à la raréfaction des ressources et aux fluctuations des prix de l'énergie et des produits de base provoquées par des crises externes, cette situation devrait fortement inciter les entreprises à appliquer les principes de l'économie circulaire dans le but d'utiliser plus efficacement les ressources et d'améliorer la rétention de valeur des matières ;

b) La prise de conscience par les consommateurs des incidences sociales et environnementales négatives de l'industrie du tourisme a conduit au développement des voyages durables et du tourisme tourné vers la nature. Une enquête récente a montré que 61 % des voyageurs dans le monde étaient prêts à privilégier les voyages plus durables à l'avenir et qu'ils étaient 83 % à considérer que le voyage durable était essentiel<sup>18</sup>. L'évolution de la demande des consommateurs en faveur d'un tourisme prenant davantage en considération la dimension écologique rend ce marché plus attractif pour les entreprises touristiques ;

c) Les incitations financières et institutionnelles favorisant l'économie circulaire tendent à se multiplier. Les banques et les compagnies d'assurance encouragent les professionnels à devenir plus vertueux en faisant de la circularité une condition préalable à l'obtention de financements<sup>19</sup>. La « transition vers une économie circulaire » est un des six objectifs environnementaux énoncés au vingt-troisième paragraphe du préambule du Règlement relatif à la taxonomie de l'Union européenne<sup>20</sup> ;

<sup>18</sup> Booking.com, « Booking.com's 2021 Sustainable Travel Report Affirms Potential Watershed Moment for Industry and Consumers », 3 juin 2021.

<sup>19</sup> PNUE, *Financing Circularity: Demystifying Finance for the Circular Economy* (n.p., 2020).

<sup>20</sup> Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, Journal officiel de l'Union européenne, L 198 (2020), p. 13-43.

d) Les innovations technologiques peuvent faciliter le passage à l'économie circulaire, qui pourrait permettre à l'Europe d'améliorer de 3 % chaque année l'efficacité des ressources et de générer un nouveau bénéfice économique net de 1 800 milliards d'euros à l'horizon 2030<sup>21</sup> ;

e) La réglementation relative à la surveillance et à la notification des réductions des émissions de gaz à effet de serre pousse de plus en plus les entreprises touristiques (en particulier les croisiéristes et les compagnies aériennes) à améliorer leurs performances en matière de durabilité<sup>22</sup>. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a déployé des efforts substantiels afin de promouvoir les principales conditions nécessaires à un tourisme durable, à savoir l'état de droit, la transparence et la participation effective, sûre et sans exclusive du public au processus décisionnel concernant certains plans, projets et politiques en la matière ;

f) Les engagements volontaires promus par le réseau One Planet<sup>23</sup> visant à accélérer le passage à une consommation et à une production durable dans le tourisme et à résoudre la triple crise planétaire provoquée par les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution, en particulier la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme<sup>24</sup> et l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme<sup>25</sup> ont ouvert la voie à des actions tangibles de la part des entreprises et destinations touristiques d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur du secteur.

## II. Promotion du tourisme circulaire à l'échelle intergouvernementale

15. La collaboration intergouvernementale dans la région paneuropéenne est indispensable pour permettre au secteur du tourisme de relever les quatre défis suivants et développer un modèle circulaire :

a) Premier défi : la méconnaissance du tourisme circulaire et l'absence d'une vision commune alignée sur les actions internationales existantes. S'il est vrai que la notion d'économie circulaire a gagné en popularité depuis plusieurs années, la connaissance du tourisme circulaire n'en est encore qu'à ses balbutiements et les études universitaires et pratiques sont encore rares<sup>26</sup>. Il s'ensuit que la perception de la façon dont le tourisme circulaire pourrait et devrait être mis en place est variable. Il n'existe pas de vision forte susceptible d'orienter les acteurs dans la région paneuropéenne<sup>27</sup>. De plus, la transition vers un modèle de tourisme circulaire doit aller de pair avec les actions existantes en matière de durabilité<sup>28</sup>. Pour relever ce défi, les gouvernements doivent s'appuyer sur des éléments factuels et élaborer une vision stratégique visant à faire en sorte que les efforts déployés à l'échelle paneuropéenne reposent sur une connaissance scientifique du tourisme circulaire s'inscrivant dans le cadre stratégique international existant ;

b) Deuxième défi : le manque d'harmonisation des normes. Les normes relatives au tourisme circulaire jouent un rôle central, car elles fixent des règles et des lignes directrices auxquelles les acteurs du tourisme doivent se conformer pour mettre en place un modèle circulaire. De plus, le fait de s'entendre sur des pratiques communes permet de libérer des

<sup>21</sup> McKinsey Sustainability, « Europe's circular-economy opportunity », report, 1<sup>er</sup> septembre 2015.

<sup>22</sup> World Travel and Tourism Council, *A Net Zero Road Map*.

<sup>23</sup> Réseau One Planet, « programme tourisme durable », consultable à l'adresse [www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism](http://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism).

<sup>24</sup> Voir [www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/glasgow-declaration](http://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/glasgow-declaration).

<sup>25</sup> Voir [www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative](http://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative).

<sup>26</sup> Fabrice Sorin et Stefán Einarsson, « Circular Economy in travel and tourism: A conceptual framework for a sustainable, resilient and future-proof industry transition » (n.p., CE360 Alliance, 2020).

<sup>27</sup> Julia Martínez-Cabrera et Francisco López-del-Pino, « The 10 Most Crucial Circular Economy Challenge Patterns in Tourism and the Effects of COVID-19 », *Sustainability*, vol. 13, n° 9 (avril 2021).

<sup>28</sup> OMT et PNUE, *Baseline Report on the Integration of Sustainable Consumption and Production Patterns into Tourism Policies* (Madrid, 2019).

synergies (par exemple, les pratiques communes en matières d'achats permettent aux fournisseurs d'investir dans la circularité, car ils ont accès à un marché plus vaste et harmonisé, un personnel formé à la circularité peut se déplacer plus aisément d'une région à l'autre, etc.) et le respect des normes peut être mis à profit pour faciliter les certifications, attirer les touristes et inciter les entreprises touristiques à suivre ces pratiques. Pour pouvoir profiter de ces avantages, les décideurs doivent harmoniser les normes qui sont utilisées pour démontrer que tel produit ou service est conforme aux prescriptions techniques alignées sur les principes de circularité ;

c) Troisième défi : La comparabilité des mesures et des systèmes de mesure. Les indicateurs relatifs au tourisme circulaire sont indispensables, car ils aident les acteurs du tourisme à mesurer les progrès accomplis dans l'adoption de solutions et l'efficacité de ces solutions dans le développement de l'économie circulaire (par exemple en surveillant la capacité d'accueil des lieux de destination) et à recenser les meilleures pratiques. Si le développement des indicateurs généraux relatifs au tourisme d'une part et à l'économie circulaire d'autre part est bien avancé, les premières tentatives visant à élaborer des indicateurs relatifs au tourisme circulaire dans la région paneuropéenne ne sont pas encore arrivées à maturité. Les gouvernements doivent se coordonner pour mettre en place des systèmes de mesure harmonisés afin de suivre les progrès et de recenser les meilleures pratiques en matière de tourisme circulaire dans la région paneuropéenne ;

d) Quatrième défi : Les crises externes qui hypothèquent les progrès accomplis. Le tourisme peut pâtir sévèrement de quatre types de crises : a) les crises sanitaires (telles que la pandémie de COVID-19) ; b) les catastrophes naturelles (par exemple les inondations) ; c) la pollution (par exemple la pollution marine par les plastiques en Indonésie) ; et d) l'instabilité sociale et politique (par exemple l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie). Pour que les progrès accomplis dans le développement d'un modèle de tourisme circulaire ne soient pas remis en question en cas de pareille crise, les gouvernements doivent rendre le tourisme circulaire capable de se relever face à des crises multiples.

## A. Élaborer une vision commune

16. Pour élaborer une vision commune basée sur des éléments factuels et fonder les actions menées à l'échelle paneuropéenne sur une connaissance du tourisme circulaire basée sur la science, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Établir une feuille de route visant à faire en sorte que tous les acteurs du tourisme de la région travaillent dans la même direction et soient capables de coopérer lorsqu'ils appliquent les principes de l'économie circulaire aux différents sous-secteurs de la chaîne de valeur du tourisme ;

b) Mettre en commun les connaissances puisées par les États membres de la CEE dans l'application à d'autres secteurs des principes de circularité présentant un intérêt pour le tourisme grâce aux outils et actions pertinents en la matière et mettre en œuvre des programmes et des projets visant à appliquer des modèles circulaires à la chaîne de valeur du tourisme ;

c) Faire en sorte que les actions en matière de circularité dans la chaîne de valeur du tourisme obéissent à des objectifs définis selon des méthodes scientifiques. Il peut être pertinent d'inciter les entreprises à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'agenda climatique à différents stades de la chaîne de valeur (transport, hébergement, nourriture et boissons, commerce, arts et performances artistiques, etc.). Toutefois, tous ces aspects ne sont pas d'égale importance et ne présentent pas le même intérêt en fonction des domaines d'activité des professionnels du tourisme. Une analyse des points chauds peut contribuer à améliorer la connaissance des interdépendances au sein de la chaîne de valeur et à repérer les domaines prioritaires, les stades appropriés du cycle de vie, de même que les bons acteurs et les bonnes ressources.

### Exemples

17. Le PNUE a créé l'outil d'analyse des points chauds pour une consommation et une production durables, qui permet d'identifier les domaines sensibles et facilite l'établissement des priorités pour une consommation et une production nationales durables et pour l'action climatique<sup>29</sup>.

18. L'industrie du tourisme regroupe un large éventail d'activités réparties sur toute la chaîne de valeur. Le Programme tourisme durable du réseau One Planet, dirigé par l'OMT avec les gouvernements français et espagnol comme autres chefs de file et exécuté en étroite collaboration avec le PNUE, a déjà engagé des initiatives centrées sur l'économie circulaire des plastiques (Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme), le gaspillage alimentaire et l'action climatique (Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme)<sup>30</sup>.

19. Les évaluations (par exemple les analyses de points chauds) et les services consultatifs pourraient être des instruments utiles dans l'application de stratégies et d'actions en faveur de la circularité. Conjointement avec le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs, le PNUE mène actuellement un projet basé sur une approche globale, intégrée et scientifique pour trois chaînes de valeur concrètes (nourriture et boissons, hébergement et réunions, conférences et événements) en République dominicaine, à Maurice, aux Philippines et à Sainte-Lucie<sup>31</sup>.

## B. Définir des normes communes

20. Pour élaborer des normes communes et ainsi harmoniser les pratiques de façon à exploiter les synergies, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Mobiliser les principaux acteurs privés et publics d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur du tourisme afin de recenser les domaines prioritaires pour l'élaboration de normes relatives au tourisme circulaire, par exemple :

- i) Les bâtiments touristiques (y compris leur conception et leur remise à neuf) ;
- ii) Les activités touristiques (nettoyage, approvisionnement, systèmes de classement des hôtels, permis environnementaux, etc.) ;
- iii) Achat (sélection des fournisseurs, plastiques et emballages, etc.) ;
- iv) Gestion de la nourriture (prévention, éviter la mise en décharge, récupération, dons, etc.) ;

b) Créer des groupes de travail chargés d'élaborer des normes ;

c) Promouvoir les avantages du respect des normes relatives au tourisme circulaire, par exemple en créant un label du tourisme circulaire qui pourrait être très voisin de l'écolabel de l'Union européenne et en communiquant sur l'importance de telles normes.

### Exemples

21. La norme britannique 8001 (BS8001)<sup>32</sup> est une norme indicative d'application volontaire. Elle consiste en un ensemble de lignes directrices complètes et pratiques régissant l'application des principes de l'économie circulaire à l'échelle d'une organisation. Elle constitue une première ébauche de norme relative à l'économie circulaire, aucune norme de ce type n'ayant encore été adoptée pour l'industrie du tourisme.

<sup>29</sup> Voir <http://scp-hat.lifecycleinitiative.org>.

<sup>30</sup> Voir [www.unwto.org/sustainable-development/one-planet](http://www.unwto.org/sustainable-development/one-planet).

<sup>31</sup> PNUE, « Overview and Hotspots Analysis of the Value Chain in Saint Lucia » (n.p., n.d.).

<sup>32</sup> Voir [www.bsigroup.com/en-GB/standards/benefits-of-using-standards/becoming-more-sustainable-with-standards/BS8001-Circular-Economy/](http://www.bsigroup.com/en-GB/standards/benefits-of-using-standards/becoming-more-sustainable-with-standards/BS8001-Circular-Economy/).

22. Suisse Tourisme prévoit de centrer sa stratégie pour un tourisme durable sur la promotion des entreprises certifiées et sur l'intégration des principes de durabilité à leurs activités<sup>33</sup>.

23. Viabono est un organisme allemand qui développe des systèmes de certification en durabilité, y compris un label d'efficacité en carbone pour les hôtels. Le certificat renferme des informations sur les émissions de CO<sub>2</sub> par client et par nuit, des informations détaillées sur les transports, les bâtiments, la nourriture et les boissons, les publications imprimées, le nettoyage et les autres aspects de l'activité. Le label donne également la liste des autres émissions provenant d'une entreprise donnée et établit un classement basé sur l'empreinte climatique par nuitée dans une catégories sur six. Des codes couleurs permettent aux clients de saisir en un coup d'œil la performance de l'hôtel, mais les données détaillées sur les émissions de CO<sub>2</sub> lui donnent aussi la possibilité de se familiariser avec la problématique du carbone<sup>34</sup>.

### C. Mettre en place des systèmes de mesure harmonisés

24. Pour mettre en place des systèmes de mesure harmonisés permettant de suivre les progrès et de recenser les meilleures pratiques pour un tourisme circulaire dans la région paneuropéenne, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Définir des indicateurs harmonisés relatifs au tourisme circulaire dans la région paneuropéenne par les moyens suivants :

i) Aligner autant que possible les indicateurs sur les cadres de mesure statistique reconnus à l'échelle internationale (par exemple le Système de comptabilité économique et environnementale ou le cadre statistique de mesure du tourisme durable<sup>35</sup> actuellement en phase de développement), afin de rendre les données comparables et de pouvoir ainsi établir des comparaisons entre les régions, les pays et les destinations et au fil du temps ;

ii) S'appuyer sur les indicateurs généraux qui concernent le tourisme durable (par exemple les indicateurs construits à partir du cadre statistique de mesure du tourisme durable<sup>36</sup>, le Système européen d'indicateurs sur le tourisme ou les indicateurs approuvés par le Conseil mondial pour un tourisme durable (GSTC)) ;

iii) S'appuyer également sur les indicateurs généraux relatifs à l'économie circulaire (par exemple sur le Cadre de surveillance de l'économie circulaire et les indicateurs de transition circulaire du World Business Council for Sustainable Development) ;

iv) Tirer parti des premières tentatives menées pour développer des indicateurs sur le tourisme circulaire (par exemple les indicateurs développés dans le cadre du projet INCIRCLE) ;

v) Associer des acteurs clefs tels que le Global Sustainable Tourism Council et l'OMT au développement des indicateurs ;

vi) Relier ces indicateurs aux grandes initiatives existantes telles que l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme ;

vii) Suivre les lignes directrices de la CEE sur l'application des indicateurs de l'état de l'environnement ;

<sup>33</sup> Suisse tourisme, « Swisustainable: Strategy for the sustainable development of Switzerland as a travel destination », consultable à l'adresse [http://www.stnet.ch/app/uploads/2021/02/Swisustainable\\_Strategie\\_F.pdf](http://www.stnet.ch/app/uploads/2021/02/Swisustainable_Strategie_F.pdf).

<sup>34</sup> PNUE, *Consumer Information Tools and Climate Change: Facilitating Low-Carbon Choices in Tourism, Buildings and Food Systems – Guidance for Policymakers and Business Leaders* (n.p., 2019).

<sup>35</sup> Voir [www.unwto.org/standards/measuring-sustainability-tourism](http://www.unwto.org/standards/measuring-sustainability-tourism).

<sup>36</sup> Voir <https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2020-06/MST-Brochure.pdf>.

b) Établir des lignes directrices sur la façon d'améliorer le niveau de détail des systèmes d'indicateurs pour les régions et pour les différents types de tourisme afin de prendre en compte les singularités et les caractéristiques qui ne peuvent être mesurées autrement ;

c) Examiner les différents cadres statistiques élaborés au niveau international et leur application par les organismes de statistique nationaux et autres afin de recenser les données disponibles ou manquantes, les sources potentielles ou effectives, les méthodes de collecte et l'infrastructure nécessaire pour produire et organiser les données requises afin d'obtenir les indicateurs prédéfinis, en recourant aux moyens suivants : créer des partenariats avec les organismes et systèmes nationaux de statistique ; mettre en place un système d'information commun à toute la région paneuropéenne sur le tourisme circulaire ; rendre les données accessibles au public et encourager le réemploi ; définir des normes de qualité des données (par exemple en suivant l'approche dite SMART (spécifique, mesurable, atteignable, pertinente et assortie d'un calendrier)).

### Exemples

25. L'application Marine Debris Tracker permet aux particuliers de signaler les déchets terrestres et marins tels que la pollution par les plastiques. Les données recueillies sont en accès public et peuvent être consultées à des fins de recherche sur une plateforme ouverte<sup>37</sup>.

26. Le Système européen d'indicateurs touristiques pour une gestion durable au niveau des destinations a été expérimenté dans plus d'une centaine de destinations, dont certaines étaient situées à l'extérieur de l'Union européenne<sup>38</sup>.

27. La France est en train d'adopter une méthode basée sur l'empreinte environnementale pour mesurer la performance environnementale du secteur de l'hébergement d'un bout à l'autre de son cycle de vie et communiquer à ce sujet, en s'appuyant sur les méthodes d'évaluation scientifiquement éprouvées adoptées au niveau international<sup>39</sup>.

28. Les pays sont de plus en plus nombreux (Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Samoa, etc.) à expérimenter le Cadre statistique de la mesure du tourisme durable<sup>40</sup>.

## D. Rendre le tourisme circulaire capable de se relever face aux crises multiples

29. Pour rendre le tourisme circulaire capable de résister aux crises multiples et faire en sorte que la progression vers la mise en place d'un modèle de tourisme circulaire ne soit pas hypothéquée par de telles crises, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Mettre en place des politiques et des mécanismes de gestion de crise qui, le cas échéant, permettent de satisfaire les conditions suivantes :

i) Les besoins spécifiques des touristes et des établissements touristiques sont pris en compte, notamment en collaboration avec les services d'urgence ;

ii) Les acteurs travaillent de la même manière au sein d'une même région et d'une région à l'autre ;

iii) Les responsabilités en temps de crise sont clairement définies ;

<sup>37</sup> Voir <https://debristracker.org>.

<sup>38</sup> Commission européenne, "Système européen d'indicateurs pour une gestion durable du point de vue des destinations", consultable à l'adresse [https://ec.europa.eu/growth/sectors/tourism/offer/sustainable/indicators\\_en](https://ec.europa.eu/growth/sectors/tourism/offer/sustainable/indicators_en).

<sup>39</sup> Voir <https://librairie.ademe.fr/consommerautrement/4096-projet-de-pre-deploiement-de-laffichage-environnemental-des-hotels.html>.

<sup>40</sup> Voir [Experiences-from-pilot-studies-in-Measuring-the-Sustainability-of-Tourism.pdf](https://www.amazonaws.com/Experiences-from-pilot-studies-in-Measuring-the-Sustainability-of-Tourism.pdf) (amazonaws.com).

- iv) Une stratégie précise est en place pour assurer la communication, notamment dans les médias, en direction des acteurs du tourisme, des touristes et des marchés ;
- b) Dégager des ressources afin d'amortir les chocs infligés au tourisme par les crises, par exemple en mettant en place des fonds spéciaux permettant de compenser partiellement un effondrement de la demande (par exemple en créant des programmes de maintien dans l'emploi et de protection sociale ou des prestations chômage supplémentaires) et de préserver les infrastructures indispensables ;
- c) Mettre en place des systèmes d'alerte en cas de crise au sein des différents secteurs et à l'échelle internationale afin de détecter précocement les crises potentielles et de pouvoir riposter plus rapidement. Il convient de détecter les signaux dans les domaines les plus divers (signaux économiques, environnementaux, sanitaires, politiques et autres) ;
- d) Profiter du passage à un modèle de tourisme plus circulaire pour diversifier les marchés et l'offre touristique (par exemple à travers la promotion d'un tourisme culturel allant au-delà du tourisme « mer et soleil »).

### Exemples

30. En mai 2021, la Norvège a dévoilé une nouvelle stratégie nationale pour le tourisme, qui s'attache à rebâtir le secteur en mieux en le rendant plus durable dans le but de mieux faire face à la crise climatique. Cette stratégie repose sur une vision intégrée du développement touristique. Les professionnels du secteur s'engagent à réduire de 50 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 2019 et à réduire de 10 % leurs émissions annuelles liées aux transports<sup>41</sup>.

31. En Espagne, en réponse à la pandémie, Benidorm a élaboré le plan Smart Destination+ Safe Benidorm, dans l'optique de consolider sa position de destination sûre tout en continuant à promouvoir la durabilité du tourisme dans la ville. Le plan comprend des actions qui sont centrées sur les principes suivants : a) limiter les effets du tourisme sur l'environnement ; b) améliorer l'infrastructure, la signalisation, l'accessibilité et la durabilité des ressources touristiques ; c) développer la gestion du tourisme, la planification intelligente et la diversification des produits touristiques ; d) améliorer la santé et la sécurité avec l'introduction de programmes pour la gestion du risque et de protocoles sanitaires<sup>42</sup>.

## III. Promotion du tourisme circulaire aux niveaux national et infranational

32. Au niveau régional, les gouvernements doivent se coordonner avec les professionnels du tourisme dans le but de relever les quatre défis suivants et de progresser ainsi vers la mise en place d'un tourisme circulaire :

a) Premier défi : Une infrastructure insuffisante pour le tourisme circulaire. Il est indispensable, au niveau régional, de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour rendre les pratiques circulaires possibles (gestion de l'eau, gestion des déchets, installations de recyclage, transports écologiques, etc.). Les gouvernements doivent mettre en place une infrastructure adéquate qui puisse servir de fondement aux pratiques circulaires dans le tourisme ;

b) Deuxième défi : La dépendance vis-à-vis d'autres secteurs. Le secteur du tourisme dépend fortement d'autres secteurs comme l'alimentation, l'énergie, l'eau, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie manufacturière, la mobilité et autres. Le tourisme est d'abord une activité de service essentiellement exercée par des petites et moyennes entreprises (PME), raison principale pour laquelle les entreprises touristiques n'ont qu'une

<sup>41</sup> Innovation Norway, *National Tourism Strategy 2030: Big Impact, Small Footprint* (n.p., 2021), consultable à l'adresse [https://assets.simpleviewcms.com/simpleview/image/upload/v1/clients/norway/Nasjonalt\\_Reiselivsstrategi\\_engelsk\\_red\\_c59e62a4-6fd0-4a2e-aea1-5e1c6586ebc6.pdf](https://assets.simpleviewcms.com/simpleview/image/upload/v1/clients/norway/Nasjonalt_Reiselivsstrategi_engelsk_red_c59e62a4-6fd0-4a2e-aea1-5e1c6586ebc6.pdf).

<sup>42</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Gérer le développement du tourisme dans l'optique d'une reprise durable et inclusive », *Études de l'OCDE sur le tourisme*, 2021/01, Paris, 2021.

maîtrise limitée de leur chaîne de valeur et dépendent d'offres circulaires émanant d'autres secteurs. Les gouvernements doivent par conséquent accélérer le processus de transformation circulaire des secteurs étroitement liés au secteur du tourisme afin de favoriser la transition dans un contexte de dépendances intersectorielles ;

c) Troisième défi : L'intégration limitée des principes de circularité et la non-conformité des politiques touristiques. L'industrie du tourisme subit les effets d'une grande variété de domaines d'activité dans lesquels il faut faire preuve d'une grande détermination pour que le tourisme circulaire figure en bonne place sur la liste des priorités politiques afin de résoudre les problèmes de non-conformité de la législation, d'inadaptation des actions internationales aux contextes régionaux, d'inclusion des groupes vulnérables et autres. Les gouvernements doivent par conséquent intégrer les principes de circularité aux lois, politiques, plans et stratégies se rapportant au tourisme afin de pouvoir exploiter les synergies à leur niveau ;

d) Quatrième défi : L'inadaptation des mécanismes d'incitation fiscale et financière. La plupart des systèmes fiscaux ne sont pas adaptés au tourisme circulaire (par exemple, il est fréquent que les meubles d'occasion soient taxés de la même façon que les meubles neufs ; seules quelques régions ont mis en place une taxe écologique sur le tourisme). De plus, même si des fonds « circulaires » sont souvent disponibles (par exemple le Fonds Horizon 2020 ou encore le Programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME), etc.), les PME touristiques indiquent qu'elles manquent de temps pour accomplir les démarches administratives complexes qui sont nécessaires pour bénéficier de ces fonds et qu'elles méconnaissent les procédures, ce qui fait que ces dispositifs sont inaccessibles à la plupart des entreprises touristiques. Les gouvernements doivent par conséquent harmoniser les mesures d'incitation financières et fiscales avec les principes du tourisme circulaire afin qu'il devienne possible d'exploiter les instruments du marché pour promouvoir la transition.

## A. Mettre en place l'infrastructure adéquate

33. Pour mettre en place l'infrastructure adéquate susceptible de servir de fondement aux pratiques circulaires dans le tourisme, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Mettre en place l'infrastructure nécessaire pour une gestion adéquate de l'eau, par exemple en construisant des stations d'épuration, notamment près des ports, afin de pouvoir traiter les eaux rejetées par les bateaux de croisière et les autres bateaux touristiques ;

b) Décarboner l'infrastructure et les activités touristiques dès la construction et pendant l'exploitation (par exemple promotion de l'utilisation de matières faiblement carbonées, de matières produites localement et de la main-d'œuvre locale) ;

c) Passer aux sources d'énergie renouvelables, par exemple en investissant dans les éoliennes ou en équipant les installations de panneaux solaires, et en augmentant l'efficacité énergétique (par exemple en équipant les installations d'appareils à haut rendement énergétique) ;

d) Mettre en place l'infrastructure voulue pour gérer efficacement les déchets, par exemple en construisant des installations de recyclage, et rationaliser la chaîne logistique de gestion des déchets ;

e) Définir des normes propres à rendre l'infrastructure moins vulnérable face à des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents ;

f) Favoriser les modes de transport plus durables, par exemple en construisant de nouveaux réseaux de pistes cyclables et en améliorant les réseaux existants, et développer les transports publics, par exemple en augmentant la fréquence des trains et en réduisant les tarifs ;

g) Rendre l'infrastructure intelligente en couplant l'infrastructure physique et l'infrastructure numérique afin d'améliorer la transparence des décisions et de faire en sorte qu'elles soient prises en temps voulu.

## Exemples

34. En Allemagne, plusieurs initiatives publiques comprenant la coparticipation du secteur privé à l'élaboration des actions sont en place. Elles ont pour but d'accompagner le passage à l'efficacité énergétique dans les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration. Le projet Check-in Energy Efficiency a été lancé en 2015 afin d'illustrer les avantages économiques et sociaux du passage à des sources d'énergie efficaces. Dans le cadre de ce projet, les hôtels sont invités à effectuer au moins un investissement qui leur permettra au minimum de réaliser des économies d'énergie comprises entre 30 % et 50 % pour le chauffage et l'électricité par rapport à leur niveau de consommation avant l'investissement<sup>43</sup>.

35. L'Allemagne, le Danemark, l'Espagne et la France ont investi ensemble l'équivalent de 28,1 milliards de dollars dans la modernisation des bâtiments et l'efficacité énergétique en 2020<sup>44</sup>.

36. La Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo) et le Protocole à la Convention, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, donnent un cadre et des indications qui permettent d'évaluer et réduire l'impact sur l'environnement dans le contexte de la mise en place d'une infrastructure plus écologique.

## B. Accélérer la transformation circulaire des secteurs étroitement liés à celui du tourisme

17. Pour accélérer la transformation circulaire des secteurs étroitement liés à celui du tourisme et favoriser la transformation circulaire dans le contexte des dépendances intersectorielles, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Déterminer, pour une région donnée, les secteurs qui ont l'impact le plus fort sur la circularité de l'industrie du tourisme (alimentation, énergie, eau, bâtiment et construction, industrie manufacturière, mobilité, etc.) et donner la priorité à la transformation de ces secteurs ;

b) Faciliter la communication entre les différents secteurs et la mobilisation des acteurs, par exemple en invitant les directeurs et gérants d'hôtels à communiquer en toute transparence sur leurs ambitions en matière de tourisme circulaire ou en lançant des programmes destinés à sensibiliser les fournisseurs sur les exigences et les besoins des hôteliers ;

c) Encourager l'industrie du tourisme à adopter des modèles circulaires, par exemple en mettant en avant les possibilités de création d'emplois (par exemple, les charpentiers locaux qui construisent des hôtels et du mobilier circulaires, les agriculteurs qui fournissent des produits frais aux restaurants des hôtels qui proposent des activités d'agrotourisme, les pêcheurs qui fournissent les restaurants et proposent des sorties pêche, etc.) ;

d) Promouvoir les achats circulaires, par exemple en constituant des équipes dynamiques chargées de rechercher des solutions d'approvisionnement plus circulaires et en faisant évoluer les systèmes d'approvisionnement en nourriture par la promotion de l'agriculture et de la pêche régénératives pour favoriser une alimentation saine et lutter contre le gaspillage alimentaire ;

e) Mettre en place des programmes d'éducation du public à la circularité afin de développer l'accès des entreprises touristiques à une main-d'œuvre bien formée (chefs cuisiniers sensibilisés à la cause, spécialistes des achats circulaires, etc.), d'accompagner les jeunes, les travailleurs et les populations locales en développant les capacités et les qualifications nécessaires pour créer des emplois verts et soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME), et développer la démocratie environnementale en

<sup>43</sup> OCDE, *OECD Tourism Trends and Policies 2018* (n.p., 2018), chap. 3.

<sup>44</sup> Brian J. O'Callaghan and Em Murdock, *Are We Building Back Better? Evidence from 2020 and Pathways to Inclusive Green Recovery Spending* (n.p., PNUE, 2021).

dotant les apprentis de tous âges des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes requises pour leur permettre de relever le défi du tourisme circulaire.

### Exemples

38. La consultation de l'Union européenne sur la nouvelle stratégie industrielle a démontré l'importance fondamentale de la collaboration entre les acteurs dans la réalisation des objectifs du Programme 2030<sup>45</sup>.

39. La Société financière internationale exécute actuellement un programme pilote destiné à aider les hôtels fidjiens à acheter davantage de produits cultivés localement en rationalisant les systèmes d'achat, en améliorant la promotion des formules « de la ferme à l'assiette » auprès des clients et en développant les liens commerciaux<sup>46</sup>.

## C. Intégrer les principes de l'économie circulaire à la législation, aux politiques, aux plans et aux stratégies connexes

40. Pour intégrer les principes de l'économie circulaire à la législation, aux politiques, aux plans et aux stratégies connexes afin de créer des synergies à l'échelle gouvernementale, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Élaborer une vision stratégique du tourisme circulaire dans le contexte régional pour regrouper les principaux acteurs en tirant parti des approches fondées sur les meilleures pratiques (gestion intégrée des zones côtières, principes de gestion basés sur les écosystèmes, évaluation du cycle de vie de l'infrastructure naturelle, etc.) et en associant les principaux acteurs au processus de développement ;

b) Adopter et appliquer les initiatives nationales (cibles nationales en faveur de la biodiversité, du climat, de l'efficacité des ressources, de la prévention de la pollution et autres) et internationales (New Plastics Economy Global Commitment, Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme, processus « Un environnement pour l'Europe », Initiative de Batumi sur l'économie verte), et prendre en compte le tourisme circulaire dans les plans et dispositifs de relèvement consécutifs aux crises (plans de relèvement consécutifs à une pandémie par exemple) ;

c) Faire du passage au tourisme circulaire une des priorités de l'agenda politique, par exemple en fixant des objectifs mesurables, en allouant un budget spécifique et en mobilisant l'appui technique des organismes spécialisés chaque fois que cela est nécessaire ;

d) Favoriser la collaboration et la coordination entre les ministères et les organismes publics qui travaillent dans le secteur du tourisme et dans les différents domaines entrant dans la chaîne de valeur du tourisme (transports, agriculture, pêche et autres) ;

e) Faire participer la société à la transition, par exemple en encourageant les initiatives publiques et privées visant à restaurer et développer la capacité des écosystèmes utilisés comme attractions touristiques à jouer leur rôle d'infrastructure et exercer leur fonction écologique, en mobilisant les groupes vulnérables (jeunes, migrants, minorités ethniques et groupes autochtones) de manière à susciter leur adhésion à toutes les activités touristiques qui les concernent et à leur assurer l'égalité des chances devant l'emploi.

### Exemples

41. La Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme a été adoptée en novembre 2021 lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), 31 octobre-12 novembre 2021).

<sup>45</sup> Xavier Font and others, *Transition Pathways for Tourism*, octobre 2021, Commission européenne.

<sup>46</sup> Société financière internationale, *From the Farm to the Tourist's Table: A study of fresh produce demand from Fiji's hotels and resorts* (n.p., 2018).

Dans la Déclaration, les États parties demandent à toutes les parties prenantes et aux visiteurs de travailler ensemble pour mener une action climatique efficace<sup>47</sup>.

42. L'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme a formulé des Recommandations à l'usage du secteur du tourisme pour continuer à lutter contre la pollution par les plastiques dans le cadre de la reprise post-COVID-19, qui ont été élaborées dans le cadre du Programme tourisme durable du réseau One Planet<sup>48</sup>.

#### **D. Aligner les mesures d'incitation financière et fiscale sur les principes du tourisme circulaire**

43. Afin d'aligner les mesures d'incitation financière et fiscale sur les principes du tourisme circulaire et mettre en place les mécanismes de marché voulus pour promouvoir la transition, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Taxer le tourisme (écotaxe et taxe de séjour) et veiller à ce que les recettes fiscales soient dirigées vers le développement du tourisme circulaire ;

b) Créer des dispositifs d'incitation financière afin d'encourager et valoriser la transition vers un modèle de tourisme plus circulaire, par exemple en favorisant les solutions de préservation du climat basées sur la nature et les puits de carbone qui sont susceptibles d'offrir des avantages économiques, sociaux et environnementaux importants aux pays qui dépendent largement du tourisme, ou en stimulant les investissements dans des combustibles à faibles émissions ;

c) Passer en revue et supprimer les subventions néfastes telles que les subventions pour des technologies dépassées ou les secteurs polluants (aviation, bateaux de croisière, etc.) ;

d) Mettre en place des prêts accessibles et subventionnés par la puissance publique afin de financer plus particulièrement les dépenses initiales engagées par les PME pour passer au tourisme circulaire (par exemple, former les employés, aménager les installations, etc.), orienter le marché du crédit (en ciblant les prêts verts, les structures de crédit non traditionnelles et les prêts immobiliers axés sur le financement de l'efficacité), garantir partiellement ou intégralement les prêts et mettre en place des systèmes d'assurance pour les actifs tournés vers le tourisme durable ;

e) Faciliter les investissements privés dans le tourisme circulaire, par exemple en adaptant les réglementations rigides et incohérentes qui empêchent les entrepreneurs innovants de proposer des produits, des processus ou des modèles d'organisation nouveaux tournés vers le tourisme circulaire.

#### **Exemples**

44. En Autriche, 80 millions d'euros de subvention sont alloués dans le cadre du programme Klimaaktiv Mobil afin de faciliter le passage à la mobilité douce (véhicules électriques, gestion de la mobilité, promotion du vélo et de la marche, flexibilité des transports publics et covoiturage). Le programme soutient les entreprises, les collectivités locales et les associations en prenant à sa charge jusqu'à 20 % du financement des projets. S'il est vrai que la couverture du projet s'étend au-delà du seul secteur du tourisme, un bonus financier est octroyé lorsque les projets régionaux de mobilité sont dirigés par des associations de professionnels du tourisme<sup>49</sup>.

45. En Espagne, une écotaxe de deux euros par nuitée a été introduite en 2016 dans les îles Baléares pour tous les séjours (hôtels, locations de vacances, bateaux de croisière et campings). Les recettes ainsi prélevées sont utilisées pour financer les investissements

<sup>47</sup> Voir [www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/2021-11/GlasgowDeclaration\\_EN\\_0.pdf](http://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/2021-11/GlasgowDeclaration_EN_0.pdf).

<sup>48</sup> Voir <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative/covid-19>.

<sup>49</sup> OCDE, *OECD Tourism Trends*, chap. 3.

engagés afin de préserver et améliorer la qualité du tourisme dans les îles et aussi, entre autres choses, de mieux gérer l'impact territorial et environnemental du tourisme<sup>50</sup>.

#### IV. Promouvoir le tourisme circulaire auprès des acteurs économiques

46. Les gouvernements doivent collaborer avec les entreprises touristiques afin de relever les quatre défis suivants et de progresser dans la transition vers le tourisme circulaire :

a) Premier défi : Les entreprises estiment qu'il est difficile d'opérer la transition vers un modèle de tourisme circulaire. La multiplicité des opérateurs interconnectés et interdépendants, aussi bien publics que privés, qui collaborent à tous les échelons de l'activité, font qu'il est difficile d'appliquer un modèle de tourisme circulaire à toute une économie à la fois. Les entreprises qui, à titre individuel, souhaitent s'engager sur un modèle de tourisme plus circulaire ont du mal à convaincre leurs partenaires de les rejoindre et manquent souvent des ressources et des compétences requises pour se lancer. De plus, l'offre touristique doit atteindre une masse critique pour intéresser les touristes. Les gouvernements doivent par conséquent soutenir les entreprises pour les aider à adopter les principes de circularité et à atteindre une masse critique d'offres basées sur le tourisme circulaire suffisante pour attirer les touristes ;

b) Deuxième défi : la demande touristique et les comportements des touristes correspondent peu au tourisme circulaire. Même si les touristes affirment combien il importe de développer des modèles de tourisme plus durables<sup>51</sup>, les professionnels du secteur rapportent que les touristes restent peu enclins à payer pour des offres basées sur un tourisme circulaire et hésitent à troquer leurs comportements habituels pour des pratiques plus durables<sup>52</sup>. Il est très difficile de faire évoluer les comportements, mais c'est aussi une nécessité absolue pour convaincre les entreprises de se lancer dans le tourisme circulaire. Les gouvernements doivent par conséquent collaborer avec les professionnels afin de faire évoluer les comportements des touristes de sorte que la demande de tourisme circulaire puisse atteindre la masse critique requise pour attirer les entreprises ;

c) Troisième défi : La problématique consistant à atteindre la masse critique côté offre et côté demande : d'un côté, les entreprises touristiques hésitent à investir dans la transition vers un modèle de tourisme plus circulaire avant d'avoir pu constater que la demande était forte. D'un autre côté, les touristes doivent pouvoir bénéficier d'offres attractives avant d'opter pour cette forme de tourisme. Au lieu de chercher à résoudre la problématique de l'œuf et de la poule en transformant d'un coup tout le modèle du tourisme, il faut mettre en place une stratégie de réseau en permettant à l'offre et à la demande d'atteindre une masse critique dans le cadre de réseaux spécifiques. Dans ce contexte, l'effet réseau signifie, côté demande, qu'en mettant l'accent sur certaines catégories de touristes, il est possible d'obtenir un effet de contagion positif par le bouche à oreille et l'influence des pairs et, côté offre, que chaque nouvelle destination circulaire augmente l'attractivité de l'écosystème pour les touristes tout en produisant des effets de synergie (notamment par l'apprentissage et les modes d'approvisionnement) entre les destinations touristiques qui rejoignent le réseau. Les gouvernements doivent par conséquent aborder ce problème par la promotion d'un écosystème tourné vers le tourisme circulaire afin de susciter les effets de réseau recherchés ;

d) Quatrième défi : l'insuffisance des innovations circulaires. Le progrès technique et les innovations qu'il permet jouent un rôle central dans la transition vers un modèle de tourisme circulaire. Par exemple, en exploitant les innovations basées sur les données, il est possible de rendre les décisions plus transparentes dans le cadre d'un modèle circulaire (évaluation de la valeur des matières d'un bout à l'autre du cycle de vie) et à des fins d'automatisation (par exemple en faisant de la remise à neuf une option économiquement viable). Les gouvernements doivent promouvoir l'innovation circulaire et la

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> Booking.com, « Booking.com's 2021 ».

<sup>52</sup> Martínez-Cabrera et López-del-Pino, « The 10 Most Crucial ».

dématérialisation afin de donner aux entreprises des leviers supplémentaires pour leur permettre d'évoluer vers un modèle de tourisme plus circulaire.

## **A. Soutenir les entreprises souhaitant adopter les principes du tourisme circulaire, y compris par des dispositifs basés sur le volontariat et allant au-delà des aides financières**

47. Pour soutenir les entreprises souhaitant adopter les principes du tourisme circulaire, y compris en créant des dispositifs basés sur le volontariat et allant au-delà des aides financières, afin de permettre à l'offre d'atteindre une masse critique et d'attirer les touristes vers ce modèle, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Encourager les entreprises touristiques à être parmi les premières à évoluer vers un modèle de tourisme plus circulaire en mettant en avant les avantages qu'il y a à être un précurseur (par exemple, augmentation des recettes rendue possible par les nouveaux débouchés et modèles commerciaux tels que la mise en commun et le recyclage des ressources, la baisse des coûts d'exploitation par l'optimisation des ressources et une meilleure fidélisation des employés, les avantages en termes d'image de marque, etc.) ;

b) Proposer des services consultatifs, des conseils et une assistance technique aux MPME afin de les aider à prendre les décisions requises pour se lancer dans la transition, de les conseiller sur la façon d'intégrer efficacement les principes de circularité, de leur expliquer comment tirer parti des aides publiques, financières et autres, et de les aider à mettre en place des modèles d'économie circulaire innovants (nouveaux modèles de consommation tels que l'hébergement sur canapé chez des particuliers (ou « couch surfing »), des nouveaux modèles de rétention de valeur consistant par exemple à ne faire payer que ce qui est utilisé, etc.), afin de faire évoluer de façon systématique la logique des acteurs du tourisme s'agissant des propositions, de la création et de la rétention de valeur ;

c) Organiser la coopération d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur, par exemple lors de la mise en place dans le secteur du tourisme de nouveaux modèles d'économie circulaire qui requièrent une coopération en profondeur au sein de la chaîne d'approvisionnement entre les entreprises, les fournisseurs (y compris les services de traitement des déchets), les régulateurs et les collectivités locales ;

d) Proposer des formations aux employés afin de promouvoir la constitution d'une force de travail qualifiée à même d'opérer la transition vers le nouveau modèle de tourisme ;

e) Mettre en avant les « bons élèves » et communiquer ouvertement sur les difficultés de collaboration afin d'aider à surmonter les obstacles et de convaincre les entreprises de se joindre au mouvement.

### **Exemples**

48. Le PNUE et l'OMT travaillent avec les entreprises signataires de l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme (dont les recettes annuelles cumulées dépassent les 43 milliards de dollars) afin de lutter contre la pollution par les plastiques. Des engagements spécifiques ont été pris et des orientations ont été définies pour promouvoir davantage de circularité dans l'utilisation des plastiques. Les signataires sont tenus de s'engager à éliminer les plastiques de leurs domaines d'activité ou d'adopter des modèles économiques basés sur le réemploi<sup>53</sup>.

49. La déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme<sup>54</sup>, adoptée sous l'égide de l'OMT, représente une communauté mondiale de quelque 600 organisations signataires qui se sont engagées à appuyer la réalisation des objectifs consistant à réduire les émissions mondiales de moitié à l'horizon 2030, à atteindre le zéro net à l'horizon 2050 et à élaborer des plans d'action en faveur du climat qui soient alignés sur les principes d'action

<sup>53</sup> Voir <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative>.

<sup>54</sup> Voir <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/glasgow-declaration>.

suivants : mesure des émissions, décarbonation du tourisme, restauration des écosystèmes, financement et mise en œuvre de plans climat et collaborations en la matière, et communication publique annuelle sur les progrès accomplis. La Déclaration de Glasgow est mise en œuvre dans le cadre du Programme tourisme durable du réseau One Planet en collaboration avec la Travel Foundation.

## **B. Collaborer avec les entreprises pour faire évoluer les comportements des touristes**

50. Pour collaborer avec les entreprises dans le but de faire évoluer les comportements des touristes afin de faire en sorte que la demande circulaire atteigne une masse critique suffisante pour attirer les entreprises touristiques, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Lancer des campagnes publiques et aider les entreprises à conduire des campagnes publicitaires de sensibilisation et d'éducation afin d'inviter les touristes à préparer leurs vacances de façon plus réfléchie en s'interrogeant sur les éléments suivants :

i) La distance à parcourir jusqu'au lieu de destination (le fait de choisir des destinations géographiquement plus proches du logement peut permettre de réduire l'empreinte carbone dans des proportions considérables) ;

ii) La durée du séjour (des séjours plus rares, mais plus longs dans l'année font qu'il est moins nécessaire de voyager) ;

iii) Les dates du séjours (voyager hors saison pour réduire les besoins en infrastructure et répartir la pression exercée sur les écosystèmes de manière à leur permettre de récupérer) ;

iv) Le choix du type de tourisme (opter pour des activités touristiques moins polluantes telles que le « tourisme lent », c'est-à-dire par exemple la marche ou le vélo) ;

v) Le moyen de transport (opter pour des moyens de transport plus écologiques comme le train et utiliser les plateformes de covoiturage telles que Blablacar) ;

vi) Le comportement individuel (éviter de gaspiller la nourriture pendant le petit-déjeuner) ;

vii) Le type d'hébergement (opter pour des hébergements plus circulaires ou utiliser les plateformes d'hébergement partagé comme Ecobnb) ;

b) Développer des outils permettant aux touristes de se faire une idée de la circularité de leurs choix touristiques (calcul de l'empreinte carbone par exemple), les informer en toute transparence de la circularité des différentes offres touristiques (hôtels certifiés tourisme circulaire par exemple), et inciter les entreprises touristiques à communiquer ouvertement sur leurs ambitions et leurs progrès en matière de circularité ;

c) Récompenser les comportements touristiques vertueux et promouvoir l'incitation par les pairs parmi les touristes, par exemple sur les réseaux sociaux (les récompenses « instagramables » que les touristes souhaiteront partager) ou organiser des événements touristiques circulaires tels que des festivals.

### **Exemple**

51. L'Hôtel Amiral de Nantes, en France, a piloté l'achat de draps écus et de serviettes de toilette en microfibre, solution innovante qui permet de réduire les incidences négatives sur le cycle de vie ainsi que les coûts des draps et des serviettes, mise au point par un groupe d'acteurs de la chaîne de valeur du textile dans le secteur de l'hôtellerie. Une enquête a permis de recueillir les avis des consommateurs. Les draps écus étaient manifestement très bien acceptés par les clients. Le taux de satisfaction était moindre lorsque les clients n'étaient pas informés des raisons qui avaient motivé le choix de fibres écruées et de leur incidence

potentielle, ce qui montrait à quel point l'information du consommateur et la transparence étaient importantes<sup>55</sup>.

### C. Promouvoir un réseau du tourisme circulaire

52. Pour promouvoir un réseau du tourisme circulaire, les gouvernements peuvent envisager de s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Au lieu de chercher à transformer d'un coup tout le secteur du tourisme, créer une coalition de destinations motivées pour adopter un modèle circulaire. Sélectionner les destinations de manière à constituer un réservoir de destinations attractives pour les touristes et à susciter des effets de synergie (notamment par l'apprentissage et le choix des fournisseurs) entre les destinations touristiques qui rejoignent le réseau ;

b) Une fois la coalition constituée, déterminer les catégories de touristes qui présentent toutes les chances d'être attirées par les offres de tourisme circulaire et par la puissance d'un réseau (à travers le bouche à oreille et l'influence des pairs) ;

c) Investir de manière systématique dans les domaines essentiels afin d'accélérer la transition de chaque destination en s'appuyant sur une chaîne de valeur et sur une analyse des points chauds pour chaque destination, et diriger les financements vers la promotion de la circularité des destinations pilotes. Les domaines « nourriture et boissons », « environnement bâti » et « plastiques » pourraient être choisis prioritairement pour intégrer les principes de circularité dans l'industrie touristique en raison de leur importance cruciale dans l'expérience touristique, de leur impact sur l'environnement (empreinte matières et empreinte carbone) et de leur potentiel pour influencer la transformation du secteur et faire du tourisme un acteur du changement ;

d) En tant que coalition de destinations circulaires pilotes, chercher à persuader les catégories de touristes ciblées qu'une masse critique d'offres touristiques a été atteinte et qu'ils peuvent désormais délaisser les offres traditionnelles et se tourner vers des expériences de tourisme circulaire ;

e) Utiliser les destinations touristiques pilotes comme des laboratoires vivants pour stimuler la connaissance encore parcellaire du tourisme circulaire et promouvoir les échanges de connaissances avec d'autres secteurs afin de faire du tourisme un champion de la transformation circulaire.

#### Exemples

53. Le Plan d'Action Régional sur la Consommation et la Production Durables en Méditerranée est un cadre d'action régional qui vise à favoriser une consommation et une production plus durables en Méditerranée. Les Parties contractantes au Plan d'action se sont engagées à appliquer l'approche fondée sur les écosystèmes au tourisme durable<sup>56</sup>.

54. CIRCULAR STEP est une plateforme d'échanges qui réunit l'ensemble des acteurs des 56 États membres de la CEE autour de la transition vers l'économie circulaire afin de faciliter les échanges de données d'expérience<sup>57</sup>.

55. Le projet CEnTOUR s'inscrit dans le programme COSME de l'Union européenne et vise à appuyer les PME touristiques de cinq pays européens. Il a, entre autres choses, consisté à constituer une base de données des meilleures pratiques appliquées par les PME<sup>58</sup>.

56. L'Initiative chypriote pour un tourisme durable<sup>59</sup> a pour objectif de promouvoir le développement d'une conception durable du tourisme à Chypre et de répondre à la demande

<sup>55</sup> Voir [www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/embedding\\_circularity\\_in\\_procurement\\_of\\_linen\\_in\\_france\\_2.pdf](http://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/embedding_circularity_in_procurement_of_linen_in_france_2.pdf).

<sup>56</sup> Voir [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/20731/unepmap\\_SCPAP\\_eng\\_web.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/20731/unepmap_SCPAP_eng_web.pdf?sequence=1&isAllowed=y).

<sup>57</sup> Voir <https://unece.org/media/Circular-Economy/press/366382>.

<sup>58</sup> Voir <https://circulartourism.eu>.

<sup>59</sup> Voir <https://csti-cyprus.org/>.

touristique (voyagistes ou agents de voyage) en s'appuyant sur les ressources touristiques (les petits producteurs et leurs associations) dans le but de générer un avantage économique incontestable tout en réduisant au minimum les incidences socioéconomiques et environnementales négatives.

#### **D. Promouvoir l'innovation circulaire et la dématérialisation**

57. Pour promouvoir l'innovation circulaire et la dématérialisation et ainsi mettre à la disposition des entreprises des leviers supplémentaires pour les aider à évoluer vers un modèle de tourisme plus circulaire, les gouvernements peuvent s'appuyer sur les principes d'action suivants :

a) Favoriser la communication d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur afin de recenser les besoins en matière d'innovation, par exemple en organisant des salons de l'entreprise du tourisme circulaire réunissant les fournisseurs en amont et les acheteurs en aval, en adoptant une vision globale des demandes de produits et de services d'un bout à l'autre de leur cycle de vie, et en établissant de nouveaux partenariats industriels et des collaborations public-privé ;

b) Promouvoir une culture d'entrepreneuriat du tourisme circulaire en organisant des « pitch nights » et des « hackathons », en créant des plateformes en ligne à des fins de formation, d'évaluation et de développement des capacités et d'autres ressources utiles dans le contexte du tourisme durable, et en soutenant les pépinières technologiques, les accélérateurs et les opportunités de mentorat dans le domaine des voyages ;

c) Travailler avec les organisations professionnelles et les réseaux locaux dans le but de mobiliser les PME et les employés du secteur afin d'améliorer leur maîtrise des outils numériques, par exemple en mettant en place les conditions générales requises pour soutenir les modèles économiques, les chaînes de valeur et les écosystèmes touristiques faisant largement appel aux outils numériques par des mesures globales à l'appui des innovations clef-en-main et du développement de capacités ;

d) Outre le numérique, investir dans l'innovation faisant appel aux données et à l'intelligence artificielle afin de libérer le potentiel que les technologies offrent pour permettre une prise de décision transparente et tournée vers la circularité (par exemple en évaluant la valeur des matières tout au long du cycle de vie) et pour l'automatisation (par exemple en faisant en sorte que les activités qui permettent de « boucler la boucle », telles que la remise à neuf et le remanufacturation, deviennent des solutions économiquement viables).

#### **Exemples**

58. Les projets horizontaux Interreg MED pour un tourisme durable s'appuient sur les technologies et les mégadonnées pour promouvoir un tourisme plus durable (par exemple, le projet HERIT-DATA)<sup>60</sup>.

59. Le projet Déchets urbains de l'Union européenne met à la disposition des touristes et des prestataires de services touristiques des applications permettant de réduire les déchets qui peuvent être expérimentées, puis généralisées<sup>61</sup>.

60. Le projet FACET vise à faciliter et encourager l'adoption de solutions circulaires dans l'industrie du tourisme en aidant les entrepreneurs à se détourner du modèle linéaire au profit du modèle circulaire<sup>62</sup>.

---

<sup>60</sup> Voir <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/special-pages/projects/search-projects/fiche/11/70/>.

<sup>61</sup> Voir [www.urban-waste.eu/project/](http://www.urban-waste.eu/project/).

<sup>62</sup> Voir <https://www.interreg2seas.eu/fr/FACET>.

61. En Espagne, le Ministère de l'énergie, du tourisme et du numérique a débloqué une subvention de 60 millions d'euros pour encourager le choix de la dématérialisation et de l'efficacité énergétique par l'apport des technologies de la communication et de l'information dans les destinations touristiques locales<sup>63</sup>.

## V. Conclusion

62. L'application des principes de l'économie circulaire au secteur du tourisme peut potentiellement contribuer à rendre ce secteur beaucoup plus durable et lui permettre de rester un des principaux vecteurs de bien-être économique et social tout en réduisant son empreinte sur l'environnement.

63. Les gouvernements de la région paneuropéenne doivent collaborer entre eux par les moyens suivants : élaboration d'une vision stratégique étayée par une connaissance scientifique offrant aux acteurs une boussole leur permettant d'élaborer ensemble un modèle de tourisme plus circulaire ; définition de normes communes afin d'harmoniser les pratiques d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur du tourisme et de libérer les synergies (par exemple, les économies d'échelle permises par l'adoption de normes harmonisées sur l'approvisionnement circulaire que les fournisseurs peuvent appliquer dans la région paneuropéenne) ; promotion de la création de systèmes harmonisés de mesures permettant de suivre la progression de la transition vers un modèle de tourisme plus circulaire et de recenser les pratiques optimales ; mise à profit de cette transition pour rendre le secteur du tourisme capable de se relever en cas de crise.

64. Aux niveaux infranational et national, les gouvernements doivent mettre en place des collaborations interministérielles et travailler avec les divers acteurs pour promouvoir la transition vers un modèle de tourisme circulaire. Ils doivent créer l'infrastructure voulue pour le tourisme circulaire en veillant à ce qu'elle soit adaptée aux nécessités locales ; accélérer la transition des autres secteurs étroitement liés au tourisme, le tourisme étant largement dépendant d'autres secteurs et n'étant pas en mesure de devenir circulaire par lui-même ; intégrer les principes de circularité dans les lois, politiques, plans et stratégies sur le tourisme ; adapter les mesures d'incitation financière et fiscale au tourisme circulaire afin de tirer parti des mécanismes du marché pour promouvoir la transition vers un modèle de tourisme plus circulaire.

65. Enfin, les gouvernements doivent collaborer avec les organismes touristiques. Ils doivent en particulier soutenir les entreprises touristiques dans l'adoption des principes circulaires afin que les offres de tourisme circulaire puissent atteindre une masse critique suffisante pour convaincre les touristes d'opter pour ce modèle et de délaisser le tourisme traditionnel ; collaborer avec les entreprises pour faire évoluer les comportements des touristes et ainsi créer un marché attractif susceptible de convaincre les professionnels du tourisme de se tourner vers un modèle plus circulaire ; promouvoir la constitution d'un réseau de destinations touristiques pilotes s'attachant plus particulièrement à attirer certaines catégories de touristes afin de résoudre le problème de l'œuf et de la poule entre l'offre et la demande au lieu de tenter de transformer tout le secteur du tourisme d'un coup ; promouvoir l'innovation circulaire et la dématérialisation afin de mettre à la disposition des professionnels davantage de leviers pour leur permettre d'évoluer vers un modèle de tourisme plus circulaire.

---

<sup>63</sup> OCDE, *OECD Tourism Trends*, chap. 3.